

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15328**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))
MASTER : MASTER Mention " Littérature, philologie, linguistique". Spécialité "Métiers de l'édition et de l'audiovisuel : Lettres et multimédia".
(Domaines : Arts, lettres, langues / Finalité : professionnelle)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris Sorbonne - Paris 4, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Le Président de l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV), Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche supérieure, Le Recteur, Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information, 322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition, 323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le master à finalité professionnelle « Métiers de l'édition et de l'audiovisuel » vise à former des professionnels alliant une solide culture générale et littéraire à une forte spécialisation aux métiers de l'édition (éditeur de projets papier ou numérique, assistant d'édition, maquettiste, attaché de presse, correcteur, iconographe, chef de fabrication, service de presse, service marketing...) ou aux métiers de l'audiovisuel (scénariste, directeur littéraire, conseiller de programmes audiovisuels, assistant de production, lecteur de scénarios, script-doctor...).

Parce que la validation du diplôme implique la maîtrise des fondamentaux de l'information et de la communication - connaissance des médias, histoire, stratégies et techniques rédactionnelles de la communication -, la formation peut également permettre, en amont, l'accès aux fonctions d'attaché de presse, de media-planner ou de responsable de la communication dans les secteurs de l'édition, de l'audiovisuel, en entreprise ou dans des institutions culturelles.

Le titulaire de la certification est donc un professionnel de l'édition ou de l'audiovisuel apte à déployer ses activités dans des organisations diverses, non seulement, et en premier lieu, dans des entreprises privées (maisons d'édition, chaînes de télévision ou de radio, société de production), mais également dans des organismes publics (CNC, BnF...), parapublics, ou des collectivités locales.

Edition :

Les activités possibles pour ce professionnel sont les suivantes :

- Réaliser une étude de marché et de faisabilité de projet
- Elaborer un projet éditorial au format papier, numérique et multimédia
- Gérer une équipe éditoriale dans toutes ses dimensions (juridiques, techniques, économiques et commerciales)
- Gérer les tâches éditoriales et graphiques (préparation de copie, correction d'épreuves, rédaction éditoriale, conception et/ou suivi de maquette)

Audiovisuel :

Les activités possibles pour ce professionnel sont les suivantes :

- Ecrire un scénario pour les différents genres (fiction, documentaire, animation), formats (courts, longs, séries) et supports cinématographiques, audiovisuels, transmédiés ou radiophoniques
 - Développer, financer, réaliser, produire et post-produire des projets dans le cadre des marchés cinématographiques audiovisuels, transmédiés ou radiophoniques actuels.
 - Expertiser les potentiels d'adaptations cinématographiques, audiovisuels, transmédiés ou radiophoniques des œuvres appartenant au champ littéraire
- Compétences ou capacités évaluées

a) Compétences disciplinaires

A l'issue de cette formation, le titulaire de ce diplôme est en mesure, de manière générale, de :

- Manifester un haut niveau de culture générale (littérature, médias, cinéma, histoire des idées)
- Exploiter d'excellentes compétences rédactionnelles, y compris dans leur application communicationnelle et médiatique

Plus spécifiquement, selon l'option choisie :

• Édition

- Maîtriser les enjeux économiques et culturels de la production, de la diffusion de document et du marché éditorial français et international
- Adapter la politique éditoriale en fonction du support et du public cible

- Maîtriser le travail éditorial et la conception technique de projets éditoriaux au format papier et numérique
- Planifier et coordonner les différentes activités des processus éditoriaux.
- Utiliser les outils de suivi et de gestion éditoriale
- Utiliser des logiciels de mise en page et de structuration des données au format numérique
- Maîtriser la législation des métiers de l'édition : droit d'auteur, contrat d'éditeur, cessions de droit, droit du numérique et de l'internet ;
- Gérer un site web

• Audiovisuel

- Maîtriser les principes de la dramaturgie et de l'écriture scénaristique pour les différents genres (fiction, documentaire, animation), formats (courts, longs, séries) et supports cinématographiques, audiovisuels, transmédiés ou radiophoniques
- Acquérir les bases théoriques et pratiques des phases de préparation (plan de travail, d'un devis, d'un plan de financement, d'une feuille de service, repérages, casting) du tournage (prise de vue, prise de son, découpage technique, direction d'acteur) et de la post-production (montage image, montage son, mise en musique, étalonnage, mixage)
- Maîtriser les enjeux économiques et culturels de la production, de la diffusion des différents supports sur le marché français ou dans le cadre de coproductions internationales
- Maîtriser les fondamentaux de la législation des métiers du cinématographiques, audiovisuels, transmédiés ou radiophoniques : droit d'auteur, contrat d'éditeur, cessions de droit, droit du numérique et de l'internet

b) Compétences transversales

Le titulaire de ce diplôme est en mesure de :

- Conduire et gérer un projet
- Analyser et synthétiser l'information
- Travailler en équipe
- Faire preuve d'adaptabilité
- Avoir une capacité de veille et d'autoformation
- Faire preuve de créativité intellectuelle.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut exercer dans les domaines de l'édition (toute la chaîne du livre, au format print ou multimédia) et de l'audiovisuel (télévision, radio, cinéma, pour les narrations traditionnelles comme pour les formats émergents, transmédia, web-documentaire).

Édition : éditeur de projets papier, numérique et multimédia, assistant d'édition, maquettiste, attaché de presse, correcteur, iconographe, chef de fabrication, service de presse, service marketing...

Audiovisuel : scénariste, directeur littéraire, conseiller de programmes audiovisuels, assistant de production, lecteur de scénarios, script-doctor...

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

E1105 : Coordination d'édition

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

L1304 : Réalisation cinématographique et audiovisuelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

A) Présentation du Diplôme originalité et points forts

Le Master « Métiers de l'édition et de l'audiovisuel : Lettres et multimédia » est le seul à proposer, dans un cadre universitaire centré sur les humanités, un rapprochement entre deux parcours, métiers de l'édition et métiers de l'audiovisuel, et à répondre aussi à l'évolution transmédiatique et numérique des métiers de l'édition et de l'audiovisuel.

La première année propose une formation indifférenciée et ouverte, et la seconde une formation professionnelle sélective. En première année, l'étudiant acquiert une formation pluridisciplinaire lui permettant de penser les secteurs de l'édition, de l'audiovisuel et de la communication en corrélation, et de préciser son projet professionnel. En seconde année, il choisit entre deux options : Edition (création éditoriale multisupports - CREM) ou Audiovisuel (Cinéma, audiovisuel et nouvelles écritures - CANE). Cette deuxième année est accessible sur concours (une quinzaine de places pour chacune des deux options).

A la rentrée 2016, l'option « Métiers de l'édition » ouvrira un parcours en apprentissage (en collaboration avec l'Asford). Ce parcours sera accessible sur dossier à une quinzaine d'étudiants dès l'entrée du M1 puis à une autre quinzaine d'étudiants à l'entrée du M2.

B) Structure du Diplôme

Master première année - Semestre 1

UE 1 - Enseignements fondamentaux : Grands débats du monde contemporain. 5 ECTS. 26 heures.

UE 2 - Enseignements professionnels : Métiers du livre, de l'audiovisuel et communication. 5 ECTS. 39 heures

UE 3 – Langue vivante. 5 ECTS. 19,5 heures.

UE 4 – Méthodologie pratique (édition ou audiovisuel ou communication ou vie économique) / Initiation aux techniques numériques. 10 ECTS. 45,5 heures.

UE 5 – Recherche (Méthodologie de la recherche : séminaire). 5 ECTS. 26 heures.

Master première année - Semestre 2 *

UE 1 – Formation professionnelle : Stage en entreprise à 35h/ sem pendant 3 mois 5 ECTS / ou Formation pratique pour le parcours en apprentissage 10 ECTS

UE 2 – Rapport de stage (30 p. hors annexes). 10 ECTS

UE 3 – Mémoire de recherche (60 p. hors annexes). 15 ECTS/ ou 10 ECTS pour la formation en apprentissage

Master deuxième année :

Semestre 3 :

UE 1 : comprendre les interactions entre littérature, arts et medium : 4 ECTS (26 heures)

UE 2 : comprendre les nouveaux enjeux numériques : 4 ECTS (19 h30)

UE 3 : anglais appliqué : 3 ECTS (26 heures)

UE 4 : connaissances juridiques : 3 ECTS (19h30)

UE 5 : renforcer les spécialités : 16 ECTS (208 h) *

Semestre 4 :

UE 1 : formation en entreprise évaluée par le tuteur en entreprise : 4 ECTS *

UE 2 : rapport d'activité évalué par les enseignants : 4 ECTS

UE 3 : mémoire professionnel (projet personnel) : 10 ECTS

UE 4 : projet professionnel tutoré (projet collectif) : 10 ECTS (91 h)*

UE 5 : connaissance de l'environnement professionnel : 2 ECTS (13 h)

* A la rentrée 2016, le passage à l'apprentissage pour le parcours « Métiers de l'édition en apprentissage » modifiera la répartition des ECTS et des heures.

C) Charge de travail

De septembre à fin janvier sont regroupés l'ensemble des cours et des travaux dirigés. De février à mars, ils mettent leur connaissance théorique en pratique pour les phases finales de fabrication de leur projet professionnel (livre ou film). D'avril à septembre, les étudiants sont en stage en entreprise et rédigent leur mémoire. La pédagogie est essentiellement fondée sur des mises en situation et des cas pratiques. La présence à l'ensemble des cours est indispensable.

Le stage en entreprise et la préparation du mémoire correspondent à une charge de travail à plein temps.

A la rentrée 2016, la création d'un parcours « Métiers de l'édition » en apprentissage ouvrira au niveau M1. Les étudiants en apprentissage suivront les mêmes cours que les autres étudiants au premier semestre. Au second semestre, ils suivront des heures de formation pratique.

D) Obtention de ce Diplôme conditionnée par éléments suivants : voir les modalités de contrôle des connaissances (MCC) à l'adresse suivante : <http://www.paris-sorbonne.fr/mcc>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Les jurys sont composés d'enseignants-chercheurs, conformément aux textes réglementaires. Concours avec présélection sur dossier, et sélection définitive par une audition devant un jury composé au minimum du responsable de la formation et du responsable de l'option.
En contrat d'apprentissage	X	Les jurys sont composés d'enseignants-chercheurs, conformément aux textes réglementaires. Ouverture à partir de la rentrée 2016.
Après un parcours de formation continue	X	Les jurys sont composés d'enseignants-chercheurs, conformément aux textes réglementaires.

En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Les jurys sont composés d'enseignants-chercheurs, conformément aux textes réglementaires.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X		Article R613-36 du Code de l'Éducation : Pour la validation des acquis de l'expérience, le jury comprend une majorité d'enseignants-chercheurs ainsi que des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de Master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Arrêté ministériel du 15 septembre 2014 accordant l'université Paris-Sorbonne (Paris IV) en vue de la délivrance des diplômes nationaux.
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissement supérieur.
- Arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation art. 613-3 modifié par la Loi n° 2015-366 du 31 mars 2015

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Observatoire de l'Insertion Professionnelle et des Parcours (OIPP) de l'Université Paris-Sorbonne
<http://www.paris-sorbonne.fr>

Autres sources d'information :

Site internet de l'Université Paris-Sorbonne :
<http://www.paris-sorbonne.fr>

[Site internet de l'Université Paris-Sorbonne](#)

Lieu(x) de certification :

Université Paris Sorbonne - Paris 4 : Île-de-France - Paris (75) [Paris]
 Université Paris-Sorbonne (Paris IV)
 1 rue Victor Cousin
 75005 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Paris

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°31503

Créé il y a 20 ans comme DESS de Lettres modernes spécialisées, avec la même configuration (deux options : Édition / Audiovisuel) ; devenu Master à finalité professionnelle de Lettres modernes appliquées.